



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Exposition

Les papillons



**Parc
naturel
régional
de l'Avesnois**

Maison du Parc
Grange Dimière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"
www.parc-naturel-avesnois.fr



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Etat Français

Exposition itinérante

INTERET

Découvrir les différentes espèces de Papillons présentes en Avesnois.
Cette exposition vous permettra de vous familiariser avec ce règne.

PUBLIC

- Tout public

CONTENU DE L'EXPOSITION

Voici les Titres des photos :

- Le Machaon
- Le Machaon
- L'Argus vert
- L'Amaryllis
- L'Aurore-femelle
- L'Aurore-male
- L'Azuré commun-male
- La Belle-Dame
- la Carte géographique –première génération
- Le Citron
- Le cuivré Commun
- La Mégère
- La Piéride du chou
- Le Myrtill-accouplement
- Le Paon du jour
- La petite tortue
- La Piéride de la Rave
- La Piéride du navet
- Le Procris
- Le Robert-Le –Diable
- Le Souci
- Le Tabac d'Espagne
- La Sylvaine
- Le Tristan
- Le Vulcain
- Le Tircis

PRÉSENTATION

- 25 Photos encadrées
- 4*2 Fiches- Guides plastifiées, décrivant chaque variété en fonction de sa taille, ses caractéristiques physiques, la période de vol et les plantes Hôtes.

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accès à l'exposition doit être gratuit.
Durant les heures d'ouverture de l'exposition, il est souhaitable qu'une permanence soit assurée pour accueillir les visiteurs.

CONDITIONS DE PRÊT

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...). Pour les communes hors Parc, nous consulter.

L'exposition est à prendre en charge et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc.

Assurance : souscrire un contrat pour une valeur de 3 000 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à

son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles.

Nous fournir un exemplaire du contrat.

DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION

Personne à contacter :

Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60

Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**M. le Président
du Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc**

**4 cour de l'Abbaye B.P. 11203
59550 MAROILLES**

Vous recevrez un courrier de confirmation.

RÉALISATION

Parc Naturel Régional de l'Avesnois
Photos : M. Fabien Charlet, Madame Pauline Cabaret,
M. Sébastien Mézière, M. Aurélien Thurette, M. et
Madame Colette et Hubert Seigneur, M. Simon
Dutilleul, M. Jeremy Trannoy, M. Guillaume Delgranche